



Pommier / Poirier

N°08
05/05/2017



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Sandra CHATUFAUD
FREDON Limousin
sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle Aquitaine
Pommier - Poirier / Edition
Zone Limousin N°08 du
05/05/2017 »*



Edition **Zone Limousin**
Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF <http://www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pommier

- **Stade I (BBCH 71)** à J (BBCH 72) selon les variétés et les secteurs.
- **Tavelure** : Risque de contamination pour l'ensemble des variétés lors des prochains épisodes pluvieux.
- **Pucerons cendrés et pucerons verts** : Remontée des populations. Période à risque d'enroulements des feuilles.
- **Pucerons lanigères** : Reprise d'activité en cours sur les broussins en secteurs tardifs et début de migration sur les jeunes rameaux en secteurs précoces.
- **Carpocapse** : **Début du vol en secteurs précoces** (Sud Corrèze). Prévoir de poser les pièges dès à présent.
- **Acariens rouges** : Fin des éclosions d'œufs d'hiver. Evolution larvaire en cours avec une forte dilution du fait de la pousse active.

Poirier

- **Stade J (BBCH 72)** pour l'ensemble des variétés et des secteurs
- **Psylle du poirier** : **Risque de ponte en cours en tous secteurs**. Éclosions de larves de 2^{ème} génération imminentes en secteurs précoces.
- **Cèphe du poirier** : Période à risque en cours.
- **Feu bactérien** : La pousse est une période de forte sensibilité.
- **Tavelure** : Risque de contamination si les conditions météo sont favorables.

Pommier

• Stade Phénologique

Stade I « nouaison » à J « grossissement des fruits » selon les variétés et secteurs.

Code BBCH	Stade	Description	Photo	Variétés
7 = Développement du fruit				
71	I	NOUAISON Diamètre des fruits jusqu'à 10 mm, chute physiologique des jeunes fruits.		Sainte Germaine, Canada grise, Golden, Granny Braeburn, Gala Pinova, Opal
72	J	TAILLE NOISETTE Grossissement des fruits. Diamètre des fruits jusqu'à 20 mm		Pinova, Opal

• Tavelure

Observations du réseau

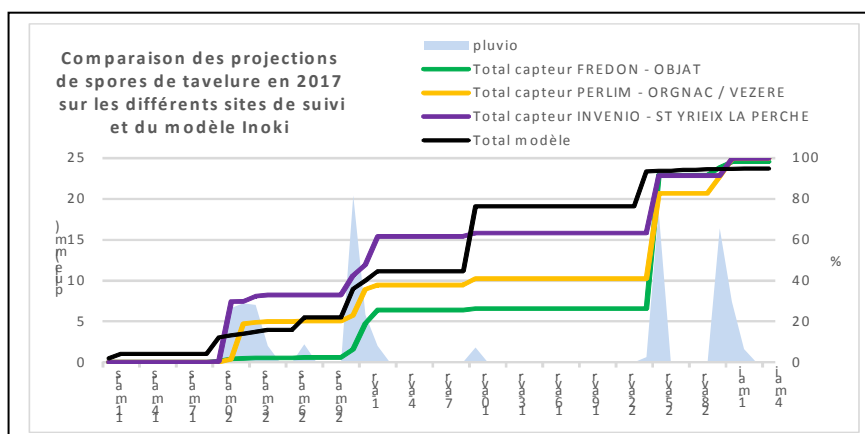
Depuis la semaine dernière, on ne note pas de nouvelles apparitions de taches de tavelure dans les vergers. Ces symptômes sont à mettre en relation avec la contamination de fin mars – début avril.

Le modèle de simulation indique que des sorties de taches issues des contaminations du 24 au 26/04 devraient être visibles à partir du 12/05.

L'épisode pluvieux (11 à 20 mm) du 30 avril au 2 mai a entraîné des projections de spores en quantité moins importante que la dernière fois.

La différence de quantité de spores captées entre les sites s'explique par l'utilisation de deux capteurs différents (Type Marchi à Orgnac et St Yrieix et Type Burkard à Objat) et aussi par un inoculum tavelure plus ou moins important dans le lit de feuilles.

		Du 30/04 au 2/05
Nombre de spores piégées par les capteurs situés à :	ORGNAC SUR VEZERE (PERLIM)	1126
	ST YRIEIX LA PERCHE (INVENIO)	Pas de données
	OBJAT (FREDON Limousin)	172



Le modèle a conclu sur différents niveaux de gravité de contamination selon les secteurs.

- Le risque de contamination est très léger à léger lorsque la durée d'humectation a été courte ($\leq 16h$) avec des températures basses (5 à 7°C)
- Le risque de contamination est de niveau grave car la durée d'humectation a été plus longue (22 à 36h) avec des températures légèrement plus élevées (7 à 9°C)

Station	Date de Contamination Durée d'humectation	Cumul de Pluie (en mm)	% Projection	T°C moy durant humectation	Gravité*	% du stock annuel projeté à ce jour	Stock projetable à la prochaine pluie (%)
87	COUSSAC BONNEVAL Du 30/04 au 3/05	23	3.8	6.6	G	94.2	0.2 à 0.8
	VERNEUIL Du 30/04 au 2/05	17	4.5	6.8	TL	93.6	0.3 à 1
19	LUBERSAC Du 30/04 au 2/05	31.4	5	7.6	L	92.5	0.5 à 2
	OBJAT Du 30/04 au 3/05	25.4	1.1	7.6	G	95	0.1 à 0.4
23	DUN LE PALESTEL Du 30/04 au 2/05	23.5	8	6.7	TL	89.2	0.6 à 4

* Les niveaux de risques Nul (-), Très Léger (TL), Léger (L), Assez Grave (AG) et Grave (G) ne peuvent être donnés qu'a *posteriori*.

Evaluation du risque

La maturation des spores ralentit, le stock de spores projetables augmente en moyenne de 0.1 à 0.6 % par jour. Le risque de contamination peut encore être élevé lors des prochaines pluies **si les conditions d'humectation et de températures sont réunies** (voir le tableau ci-dessous). La période de pousse (apparition de nouvelles feuilles) augmente la sensibilité de la végétation à la tavelure, par conséquent tout risque de contamination sera à prendre en considération.

Suivez régulièrement l'évolution des prévisions climatiques.
Réalisez des observations au verger afin de déceler toute apparition de taches de tavelure.

Ces conditions sont rappelées dans le tableau ci-dessous :

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

• Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

Observations du réseau

Quelques pousses oïdiées ont été observées sur des parcelles, notamment avec des variétés sensibles (Gala, Pinova, Golden parsi...).

Evaluation du risque

Les jeunes feuilles étant particulièrement réceptives à la maladie, la période de pousse est une période à risque.

Le risque sera plus élevé avec des températures douces et une forte hygrométrie, conditions favorables au développement du champignon.

Surveillez les parcelles, d'autant plus si elles ont été contaminées en 2016, et éliminez (couper et supprimer) les pousses oïdiées qui constituent l'inoculum de départ.

- **Puceron cendré (*Dysaphis plantaginea*) et puceron vert (*Aphis pomi*)**

Observations du réseau

On observe une remontée des populations avec des enroulements de feuilles. On constate également la présence d'auxiliaires notamment de larves de syrphes et de coccinelles qui aident à la régulation des colonies.

Seuil indicatif de risque :

- ✚ puceron cendré : dès que sa présence est observée dans la parcelle,
- ✚ puceron vert : 15 % des pousses sont occupées

Evaluation du risque

Période d'évolution en cours en tous secteurs. Les fondatrices sont à l'origine de plusieurs générations d'individus aptères ou ailés et ce sont les individus ailés qui assurent la dissémination.

Maintenir une surveillance régulière. En jeunes vergers, les dégâts sur rameaux peuvent sérieusement compromettre la mise en place des charpentières ; la mise à fruit peut aussi être affectée.

- **Pucerons lanigères (*Eriosoma lanigerum*)**

Observations du réseau

La migration est en cours vers les jeunes pousses, notamment en secteurs précoces.

Les adultes de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* devraient prochainement émerger. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

Seuil indicatif de risque : 10% de rameaux occupés par des pucerons lanigères. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.

Evaluation du risque

Période de risque en cours en tous secteurs.

- **Carpocapse (*Cydia pomonella*)**

Observations du réseau

Dans la cage d'élevage, située au Lycée Agricole de Voutezac (19), on observe les premières émergences depuis le 28 avril et on note 43 % de chrysalides. Aucune capture en verger n'a été signalée.

Il est encore temps de poser des pièges à phéromone. La capsule de phéromones et le fond englué sont à changer toutes les 5 à 6 semaines.

Le piège à phéromones vise à évaluer la population de carpocapses présente dans le verger.

L'effectif de piégeage correspond au cumul de trois relevés successifs, généralement réalisés le lundi, le mercredi et le vendredi. Ce chiffre est comparé au « seuil d'alerte », qui varie en fonction de la surface « couverte » par le piège :

Surface couverte	1 ha	2 ha	3 ha	4 ha
Seuil d'alerte	3 papillons	4 papillons	5 papillons	6 papillons

Données du modèle Inoki

Selon la modélisation, en secteurs moyens (Lubersac) à tardifs (Nord Haute-Vienne et Creuse) le vol devrait débuter à partir du 10 mai.

Evaluation du risque :

Les conditions climatiques du début de semaine prochaine devraient être favorables à l'activité du carpocapse, ce qui devrait généraliser le début du vol à l'ensemble du bassin de production.

Le début de la période à risque pour les pontes de carpocapses est prévu à partir du 24 mai pour les secteurs précoces (bassin d'Objat)

- **Acarien rouge (*Panonychus ulmi*)**

Observations du réseau

En verger, les observations font état soit de la présence de larves sans dépassement de seuil ou majoritairement de l'absence d'acariens. On y trouve également des acariens prédateurs tels que *Typhlodromus pyri*.

Evaluation du risque

La période actuelle est celle de la fin des éclosions d'œufs d'hiver et du développement des acariens. **La pousse active (sortie de nouvelles feuilles) limite le risque de nuisibilité pour les organes végétatifs (feuilles, fruits).**

Il est encore possible de réaliser des observations sur feuilles, avant l'apparition des adultes. Il sera alors plus difficile d'apprécier l'évolution des populations car on abordera la période de « dilution » des populations dans la masse de végétation en forte augmentation.

Seuil indicatif de risque atteint si 50% des feuilles sont occupées par au moins une forme mobile.

Poirier

- **Stade Phénologique**

Stade J « grossissement du fruit » pour l'ensemble des variétés et des situations

Code BBCH	Stade	Description	Photo	Variétés
7 = Développement des fruits				
72	J	TAILLE NOISETTE Diamètre des fruits jusqu'à 20 mm.		Doyenné du Comice, Conférence William's Beurré Hardy Harrow Sweet

- **Psylle (*Cacopsylla pyri*)**

Observations du réseau

On note de nombreux œufs de la 2^{ème} génération en secteurs précoces (Objat, Voutezac) mais aucune larve. On observe de nombreux adultes en secteurs tardifs.

Evaluation du risque

Intensification des pontes en secteurs précoces et début des pontes imminent en secteurs tardifs. **La gestion de ce ravageur ne pourra s'envisager que sur les jeunes larves de 2^{ème} génération.**

Maintenir une surveillance régulière des vergers, afin de déceler le stade larvaire dominant qui renseigne sur le passage d'une génération à l'autre.

Les caractères distinctifs sont les suivants :

- larves jeunes L1, L2, L3 : taille plus petite, couleur jaunâtre, ébauches alaires petites et séparées ;
- larves âgées L4, L5 : plus grande taille, couleur brunâtre, superposition des ébauches alaires.

Seuil indicatif de risque : 10% de pousses occupées par des œufs ou des larves pour 100 pousses observées. Ce seuil, est repoussé à 30% de pousses occupées en présence de punaises prédatrices (Anthocorides,...)

Mesures prophylactiques : Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée.

Mesures alternatives : Sur les parcelles à problème, il est possible d'utiliser de l'argile blanche comme barrière physique. En effet cette argile blanche naturelle très fine et exempte de fer n'est pas létale mais irritante et répulsive pour les psylles adultes. Elle perturbe ainsi le dépôt d'œufs et peut permettre de ralentir la prolifération des psylles.

• Feu bactérien

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs : la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses), la présence d'inoculum dans l'environnement et des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (Cf. tableau ci-dessous)

Température maximale	Température minimale	Pluie
>à 24°C	-	-
>à 21°C	>à 12°C	-
>à 18°C	>à 10°C	2 mm

Observations du réseau

Aucun symptôme n'a été signalé.

Evaluation du risque

La période de pousse active (sortie de nouvelles feuilles) est une période de forte sensibilité au feu bactérien.

Les températures annoncées pour les 8 prochains jours ne seront *a priori* pas favorables aux infections (températures minimales \leq à 10°C), il faut cependant rester attentif à l'évolution de la météo.

***Erwinia amylovora*, agent du feu bactérien, est une bactérie contre laquelle la lutte est obligatoire en tout lieu et en tout temps (cf. arrêté du 31 juillet 2000 modifié).**

Lorsqu'un foyer est décelé, une déclaration obligatoire des parcelles atteintes doit être faite auprès du Service Régional de l'Alimentation de la DRAAF et la maladie impérativement éradiquée. Les pousses infectées devront être supprimées le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, et ce afin d'éviter de nouvelles contaminations. Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie. Brûler les rameaux atteints et désinfecter les outils de taille.

• Tavelure

Cf. Informations dans le chapitre « Pommier ».

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Limousin, la Chambre d'agriculture de Corrèze, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "